

Annexe 1

Mairie de SAINT DENIS LES BOURG (Ain)

Pièces à fournir selon le motif de demande de dérogation :

Motif : Classe spécialisée (musique...)	Motif : Respect de la fratrie	Motif : Poursuite du cycle dans l'école	Motif : Santé de l'enfant (clis...)	Motif : Un frère ou une sœur au Collège Yvon MORANDAT	Motif : Mode de garde
- justificatif de l'inscription dans la classe spécifique (attestation)	- attestation d'inscription de l'enfant déjà dans l'établissement	- attestation d'inscription de l'enfant dans l'école à N-1	- certificat médical - ou avis d'orientation de la MDPH - ou avis de l'école	- justificatif d'inscription ou attestation du collège stipulant que le frère/sœur aînée est bien scolarisé(e) au collège Yvon MORANDAT	- pour la crèche : 3 dernières factures ou attestation de la crèche - pour l'assistante maternelle : 3 derniers bulletins de salaire + copie du contrat de travail - pour les grands-parents : 1 justificatif de domicile des grands-parents de moins de 3 mois (impôts locaux, EDF, Gaz, eau) et 1 attestation sur l'honneur comme quoi ils sont en charge de l'enfant